

## LA SECTION EUROPEENNE

### ESPAGNOL – DNL EPS

#### AU LYCEE FRANÇOIS 1ER

##### OBJECTIFS DE LA SECTION :

Les sections européennes favorisent l'ouverture européenne et internationale à travers l'enseignement des langues étrangères. La section euro espagnol propose à des élèves motivés par l'apprentissage de cette langue un enseignement fondé sur les axes suivants :

- l'apprentissage renforcé de l'espagnol.
- l'enseignement en langue étrangère de l'EPS (Discipline Non Linguistique)
- la connaissance approfondie de la culture hispanique et hispano- américaine.

##### ORGANISATION :

L'horaire « élève » en seconde euro est de **2 HEURES SUPPLEMENTAIRES**, en plus des 3h00 du tronc commun par semaine :

- 2 heures de langue espagnole une fois tous les quinze jours
- 2 heures de D.N.L (Discipline Non Linguistique) – EPS (cours dispensés en espagnol) une fois tous les quinze jours

**En classe de seconde, les élèves ont la possibilité de présenter l'examen de la certification, le DELE délivré par l'institut Cervantes, validée par le ministère espagnol : niveau visé B1.**

*En fin de seconde, l'équipe enseignante dresse un bilan annuel pour chaque élève qui lui permet d'accorder ou non la poursuite de l'euro en première.*

##### ADMISSION EN SECTION EUROPEENNE:

Cette section s'adresse à des élèves sérieux et motivés par l'étude de la langue et la culture hispanique ainsi que par l'EPS. Le dynamisme et l'investissement sont des qualités importantes dans des cours qui vont régulièrement privilégier et mettre en relation la pratique de l'oral avec l'exécution motrice.

La sélection s'effectuera sur la base du dossier scolaire (bulletins de la classe de Troisième) et d'une lettre de motivation rédigée par l'élève demandeur.

##### MISE EN ŒUVRE :

L'équipe pédagogique appuie son enseignement sur :

- des actions variées : en lien direct avec le pays (échange linguistique, sorties...) et dans le cadre de la DNL (projet sportif, sorties,...)
- des supports variés : documents authentiques, vidéos, exposés, conférences, expositions, musées....

##### POURQUOI S'INSCRIRE EN SECTION EUROPEENNE ?

- Pour préparer pour l'avenir. **L'espagnol est la deuxième langue la plus parlée dans le monde.** L'intérêt de sa maîtrise n'est plus à démontrer.
- Pour répondre au désir d'une éducation à la citoyenneté européenne
- Pour faire preuve d'une ouverture d'esprit ayant pour objectif de s'intéresser et de mieux connaître l'autre et apprendre à travailler en équipe en mutualisant les compétences de chacun
- Pour accéder au *patrimoine culturel* des différentes activités physiques, sportives et artistiques proposées, tout en développant sa motricité, au sein d'un collectif coopérant en espagnol.
- Pour obtenir en fin de seconde la certification de l'Instituto CERVANTES afin de valider le niveau B1 et acquérir au bout des trois années de lycée la « Mention Européenne » au Baccalauréat : **un atout majeur pour l'étudiant en devenir qu'est le lycéen.**

**A NOTER : L'obtention de la « Mention Européenne » n'est pas automatique. Pour l'obtenir il faut avoir répondu à deux conditions :**

- obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 en espagnol tronc commun
- obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'épreuve orale de la section européenne